

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le dix-huit septembre

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'espace culturel à Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

N° 154/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 11 septembre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2017,

Objet de la délibération :
**MSAP D'Amancey : création
d'une régie**

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 73
- Absents : 26
 - Dont suppléés : 3
 - Dont représentés : 8
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 9
- Votants : 84

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Doney Jean-Marie à M. Marechal Philippe, M. Lievremont Jean-Michel à M. Bonnefoi Frédéric, M. Edme Philippe à Mme Faivre Sarah,

Procuration

M. Fourquet Luc à M. Mougins Gérard, Mme Petit Marie-Jeanne à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

Suppléé(e)s

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Chopard Félix par M. Oudot Pascal, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier,

Excusé(e)

Mmes Keller Véronique, Galmiche Christelle & Faillenot Bernadette, Ms. Dugourd Pascal, Maugain Romuald & Bruchon Pierre

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine, Faillenot Maryse & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Laporte Jean, Petetin Yves & Simon Gilles,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la fermeture du service de trésorerie d'Amancey,
- Vu les plages horaires d'ouverture réduites à la Trésorerie d'Ornans,

Pour rendre au public un service proximité, le conseil, à l'unanimité, autorise le Président à créer dès le 1^{er} octobre 2017 une régie de recettes à la MSAP d'Amancey pour encaisser les chèques en paiement des factures appelées par la CCLL quelle que soit leur nature (redevance incitative, SPAN, loyer....)

Fait et délibéré en séance, le 18.09.17

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20170918-154-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2017

